

Assemblée générale du jeudi 18 mai 2023

# LE FONDS DES VUILLE



Présidence de M. Sylvin Vuille, président.

A 15 heures, l'assemblée ordinaire de l'Ascension est déclarée ouverte par son président. Il souhaite la bienvenue dans leur commune d'origine aux membres ainsi qu'aux personnes les accompagnant et propose l'ordre du jour.

1. Lecture du procès-verbal
2. Appel
3. Inscription de nouveaux membres
4. Contre-appel
5. Nomination du comité
6. Reddition des comptes
7. Rapport des vérificateurs
8. Divers
9. Répartition

De plus, le président signale que le comité convie les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié suite à l'assemblée. Divers documents d'archives sont également exposés.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

**Point 1:** Lecture du procès-verbal, le président donne la parole au secrétaire. Le PV est accepté sans réclamation.

**Point 2:** Appel, 44 présents.

**Point 3:** Inscription des nouveaux membres, 2 personnes s'approchent du comité pour se faire inscrire sur la liste d'appel. Les inscriptions sont valables.

**Point 4:** Contre-appel. Le président exprime notre sympathie aux familles qui ont passé par le deuil. L'assemblée est priée de se lever pour honorer la mémoire des membres disparus.

# LE FONDS DES VUILLE



**Point 5:** Nomination du comité. Selon l'article 5 des statuts, il est procédé à la nomination du comité pour les 2 prochaines années. Comme aucun changement n'est à noter et qu'il n'y a pas d'autres propositions, le président demande à l'assemblée d'accepter la reconduction du comité. Le comité est réélu en bloc par un lever de main.

Le comité sera donc composé de :

1. Sylvin, président
2. Cédric, vice-président et responsable de l'arbre
3. Jean-Michel, caissier
4. Jean-Daniel, secrétaire
5. Claude, assesseur
6. François, assesseur
7. Gérard, assesseur
8. Philippe, assesseur

**Point 6:** Reddition des comptes. La parole est donnée au caissier. En raison de la crise sanitaire, il nous renseigne sur les 2 exercices passés :

Pour l'exercice 2019 à 2021, les comptes accusent aux recettes générales 11'466.01 CHF.  
Aux dépenses générales 8'150.25 CHF. Ce qui donne un solde en caisse de 3'315.76 CHF.

Pour l'exercice 2021 à 2023, les comptes accusent aux recettes générales 16'334.09 CHF.  
Aux dépenses générales 11'151.30 CHF. Ce qui donne un solde en caisse de 5'182.79 CHF.

**Point 7:** Rapport des vérificateurs. Jean-Claude, André et François ont reconnu les comptes exacts et prient l'assemblée de les accepter. Celle-ci les approuve par un lever de main.

**Point 8:** Divers. Le président annonce que le musée régional de la Sagne sera ouvert sitôt après l'assemblée. Cette année, se tient l'exposition temporaire « une lessive de photos », sur le thème de cartes postales collectées par André Vuille, l'ancien conservateur du musée et d'une partie de la collection du pasteur Jacobi prêtée gentiment par son fils Sébastien.

Monsieur Huguenin, conservateur du musée, est remercié pour sa collaboration.

Monsieur Chat fait don d'un tableau au Musée de la Sagne pour immortaliser son œuvre. Il présente son tableau à l'assemblée.

# LE FONDS DES VUILLE



## **Point 9:** Répartition.

44 membres sont présents à l'assemblée et 2 nouveaux membres se sont inscrits. Le total est donc de 46 membres pour la répartition. La somme de 50 Fr. est proposée par le comité. Chacun est invité à retirer sa part à l'appel de son nom et à attendre dans le calme le verre de l'amitié. Le président souhaite une bonne rentrée chez eux aux membres et leur donne rendez-vous le jeudi 29 mai 2025 pour la prochaine assemblée générale.

L'assemblée est levée à 15h45.

Le secrétaire, Jean-Daniel Vuille